

2nde RENCONTRE AVEC LES ACHETEURS DES NATIONS UNIES

New York, du 10 au 11 septembre 2009

Date limite
d'inscription :
15/06/09



Fort des contacts pris lors d'une première mission conduite à New York en décembre dernier, et face à la demande croissante d'entreprises, Bretagne International vous propose de rencontrer les acheteurs des Nations Unies dans le cadre d'une seconde mission spéciale que nous organisons les 10 et 11 septembre prochains à New York. **A cette occasion, les acheteurs des principales organisations des Nations Unies seront spécialement mobilisés pour les entreprises bretonnes.**

Une bonne opportunité de vous faire connaître et de faire valoir vos produits et services auprès d'interlocuteurs qui ont jusque là trop souvent à faire à vos concurrents étrangers !

Descriptif de la mission

- **Conférences** : présentation des procédures d'achat, des modes de paiement, des champs d'activités, zones d'intervention, opportunités de l'UNICEF, de l'UNPD (Service des achats), du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)...
- **Entretiens individuels** avec les acheteurs des entités représentées.

Chaque entreprise participante disposera, en fonction de ses attentes et de son cahier des charges, d'un programme de rendez-vous sur mesure.

Programme

Le contenu du programme vous sera communiqué ultérieurement en fonction du profil et des attentes des entreprises participantes.

Offre et tarif Bretagne International

Coût : 2 490 € HT*/personne

Coût pour le second participant d'une même entreprise : 2 200 € HT*

** Subvention du Conseil régional de Bretagne envisagée de 30 % non déduite pour les entreprises bretonnes éligibles. Tarif garanti sous réserve de disponibilités au moment de la réservation et du maintien des tarifs de la compagnie aérienne choisie au moment de la confirmation des billets. Coût sujet à réajustement selon cours \$USD/€ au moment de la facturation.*

Ce coût comprend :

- organisation de la mission, des carnets de rendez-vous et de la logistique
- vol Paris - New York aller/retour
- 3 nuits d'hôtel avec petit déjeuner
- déjeuners et dîners
- accompagnement

Ce coût ne comprend pas :

- les pré et post acheminements pour Paris (pour vos réservations, nous consulter)
- vos dépenses personnelles

Réunion de préparation, subvention envisagée, logistique voyage, formalités d'entrée et interlocuteurs p.2

Réunion de préparation

Une réunion d'information sur le déroulement et l'organisation de cette mission est prévue début juillet. Nous vous confirmerons très prochainement le lieu et la date de cette rencontre.

Subvention envisagée

Les entreprises bretonnes éligibles aux aides régionales pourront bénéficier d'une aide de 30 %** du Conseil régional de Bretagne sur les frais de participation engagés et sur les frais de voyage pour 1 personne maximum par société (vol classe éco+hôtel).

*** Sous réserve que 5 entreprises bretonnes éligibles au moins participent à la mission et que la demande de subvention soit validée en comité d'internationalisation.*

Logistique voyage

Bretagne International se chargera de réserver les nuits d'hôtels et les billets d'avions de tous les participants.

Afin de garantir le tarif négocié, toutes les inscriptions et le nom des personnes participantes doivent impérativement être reçus **avant le 15 juin**. Passé cette date, Bretagne International ne pourra garantir le tarif proposé ci-dessus.

Formalités d'entrée

Depuis le 12 janvier 2009, les ressortissants français qui se rendent aux Etats-Unis et qui bénéficient du régime d'exemption de visa (pour un séjour touristique ou d'affaires n'excédant pas 90 jours) doivent obligatoirement solliciter, via Internet, une autorisation électronique de voyage avant leur départ.

Bretagne International ne se charge pas de l'obtention d'autorisation de voyage ESTA.

Afin de faciliter votre demande d'autorisation, vous trouverez en pièce jointe la brochure présentant la nouvelle procédure de voyage aux Etats-Unis.

**Vous trouverez ci-joint l'engagement de participation à nous retourner
avant le 15/06/2009**

Fax : 02 99 25 04 00 ou e.mail : k.fremont@bretagne-international.com

VOS INTERLOCUTEURS POUR CETTE MISSION

Tél. 02 99 25 04 04

Karen FREMONT

Alexia YSNEL

Chargée de Projets Actions Collectives

Chargée de Projets Information & Communication

k.fremont@bretagne-international.com

a.ysnel@bretagne-international.com

ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

2nde rencontre avec les acheteurs des Nations Unies

New York, du 10 au 11 septembre 2009

A nous retourner avant le 15/06/2009

par fax : 02 99 25 04 00 ou par e.mail : k.fremont@bretagne-international.com

Vos coordonnées

Société :

Activité :

Contact pour ce salon :

Fonction :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Fax :

Mobile :

E.mail du signataire :

Site web :

Champs obligatoires déterminant ou confirmant votre éligibilité à l'éventuel soutien financier régional :

N° siret :

Code NAF :

Date de création de l'entreprise : / /

Effectif actuel :

Chiffre d'affaires :

C.A. export :

Appartenance à un groupe : oui non

Si oui, C.A. du groupe :

Effectif du groupe :

Votre participation

1 Nous souhaitons participer à la 2nde rencontre avec les acheteurs des Nations Unies.

Coût par personne : 2 490 € H.T.*

2 200€ H.T.* pour le second participant d'une même entreprise

* Subvention du Conseil régional de Bretagne envisagée de 30 % non déduite pour les entreprises bretonnes éligibles. Tarif garanti sous réserve de disponibilités au moment de la réservation et de maintien des tarifs de la compagnie aérienne choisie au moment de la confirmation des billets. Coût sujet à réajustement selon cours \$USD/€ au moment de la facturation.

Ce prix comprend :

- organisation de la mission, des carnets de rendez-vous et de la logistique
- vol Paris - New York aller/retour
- 3 nuits d'hôtel avec petit déjeuner
- déjeuners et dîners
- accompagnement

Ce coût ne comprend pas :

- les pré et post acheminements pour Paris (pour vos réservations, nous consulter)
- vos dépenses personnelles

Montants des prestations choisies :

.....€ HT

.....€ HT

Total :€ HT

TVA 19,6 % :€ HT

Acompte de 40 % à régler :

.....€ TTC

2 Notre société ne participera pas à la 2nde rencontre avec les acheteurs des Nations Unies.

Merci de cocher cette case afin d'éviter toute relance téléphonique inutile.

Date, cachet et signature autorisée de l'entreprise

La réception par Bretagne International de votre engagement de participation dûment complété, daté et signé, rend exigible le paiement de la totalité de vos frais de participation à la mission collective. En cas d'annulation ou de modification de votre participation, votre engagement de participation est conditionné au point F des Conditions générales de vente ci-jointes.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- A.** La réception par Bretagne International du seul engagement de participation signé de la structure participante, rend exigible le paiement de la totalité des sommes réclamées à celle-ci, au titre de sa participation à la mission collective.
Cet engagement doit être dûment complété, daté et signé et met en application, dès sa réception, le point F.
- B.** Le règlement de l'acompte de 40 % TTC est à adresser à Bretagne International accompagné de l'engagement de participation (cf. D).
- C.** Merci d'adresser votre paiement :
- par virement au nom de Bretagne International, IBAN FR76 30003 01756 00050043822 83, ouvert à la Société Générale, Rennes Beaugard ;
 - par chèque bancaire à l'ordre de Bretagne International à nous faire parvenir avec l'original de l'engagement au 16 C rue Jouanet, CS 20834, 35708 Rennes cedex 7.
- D.** Bretagne International fera parvenir au participant une facture acquittée pour le montant de l'acompte.
- E.** Bretagne International se réserve le droit d'annuler la mission collective dès lors que son organisation devient impossible. Dans ce cas, les acomptes perçus par Bretagne International feront l'objet d'un remboursement immédiat.
- F.** En cas d'annulation de participation :
- plus de 3 mois avant la mission collective, la seule réception de l'engagement de participation signé, fera que l'acompte facturé, versé ou non, restera acquis ou dû à Bretagne International ;
 - moins de 3 mois avant la mission collective, la totalité du paiement, y compris le montant des commandes supplémentaires restera acquis ou dû à Bretagne International et fera l'objet d'une facture qui sera adressée au participant avant la mission, déduction faite de la facture d'acompte ;
 - cependant, dans la mesure du possible, Bretagne International mettra tout en œuvre pour obtenir une réduction de ces coûts. Tout éventuel arrangement faisant alors l'objet d'un avoir auprès de la structure participante.
- G.** Subvention régionale envisagée : pour certaines missions collectives, Bretagne International se chargera de faire une demande de subvention auprès du Conseil régional de Bretagne. L'aide envisagée portera en général à hauteur de 30 % des frais engagés : coût de participation, droits d'inscription, hébergement et vols A/R en classe éco (pour 1 personne max/entreprise).
A noter que 5 entreprises bretonnes éligibles au minimum doivent participer à la mission collective pour que la demande de subvention fasse l'objet d'une instruction par le Conseil régional de Bretagne.
- H.** Pour être éligible à l'aide régionale il faut répondre aux critères suivants :
- être une PME-PMI créée depuis plus d'un an ;
 - avoir son siège social en Bretagne ;
 - être saine financièrement et à jour de ses obligations fiscales et sociales ;
 - employer moins de 250 personnes ;
 - ne pas dépendre à plus de 25 % de groupes de plus de 250 personnes et dont le C.A. est supérieur ou égale à 50 millions d'euros ou dont le bilan est supérieur ou égal à 43 millions d'euros ;
 - être du secteur productif et tertiaire industriel, du négoce et des services aux entreprises - à l'exclusion des organismes financiers et des sociétés de promotion immobilière ;
 - les entreprises du négoce éligibles doivent avoir leur siège social dans la région et commercialiser au moins 80 % de leur C.A. à partir de produits fabriqués en Bretagne ;
 - ne pas avoir reçu l'aide régionale plus de 3 fois pour une même mission collective.

Lu et approuvé

Date, cachet et signature du chef d'entreprise